



Mairie de Neuvecelle

## ETRE NEUVECELLOIS ET ECO-CITOYEN, C'EST AUSSI RESPECTER SES VOISINS

Nous voilà au début de l'été, période que l'on attend tous pour vivre à l'extérieur.  
Afin d'apprécier pleinement cette belle période, il est utile de rappeler certaines règles de vie.



Prenons soin de nos jardins mais aussi de nos voisins. **Tous les outils de jardinage bruyants même électriques sont autorisés** du :

- Lundi au vendredi de 7h à 20h
- Samedi de 7h à 13h et de 15h à 20h
- Lundi de Pâques et Lundi de Pentecôte

Mais **interdits** les dimanches et jours fériés



Pensons à **trier nos déchets** et à ne pas les déposer sur la voie publique mais dans les containers prévus à cet effet.

Les cartons autres que ceux d'emballages ménagers ne sont pas destinés aux poubelles jaunes ni aux ordures ménagères mais vont à la déchetterie.



Pour tous nos déchets (verts et autres) **les feux ne sont pas autorisés**. Nous vous rappelons que la déchetterie de Lugin vous accueille **en été** du lundi au samedi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h (fermée le mardi).

Sinon, pensons à composter.



Les nombreux actes d'incivilité et de vandalisme régulièrement constatés sur notre territoire ont un **coût pour notre collectivité**. Des centaines d'euros de nos impôts par an sont consacrés au salaire des agents de la commune obligés de réparer le manque affligeant de civisme de nos concitoyens.

**La déchetterie de Lugin n'est pas si loin**, quand vous prenez votre voiture pour déposer sauvagement vos déchets verts ou vos encombrants, faites quelques mètres de plus ...

**ETRE ECO-CITOYEN ET NEUVECELLOIS, C'EST AUSSI ET AVANT TOUT FAIRE QUE LA NATURE SOIT BELLE.**

La Commission Communication vous remercie.

Ne pas jeter sur la voie publique